Deux nouveaux membres
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. RENÉ BAZIN

Nous nous réjouissons vivement de l'élection à l'Académie française de M. René Bazin qui voulut bien, il y a quelques années, consentir à être un des collaborateurs du *Mois littéraire*, cette publication splendide de la Maison de la Bonne Presse.

M. RENÉ BAZIN

M. René Bazin est de nos meilleurs amis et depuis longtemps. Il agréera nos félicitations les plus cordiales. Il appartient à la grande famille des catholiques, et a bien servi la sainte Eglise dont il est l'enfant très fidèle et très dévoué.

Il est né à Angers en 1853. Il compta plus tard avec son docte frère, M. Hervé Bazin, de pieuse mémoire, parmi les meilleurs disciples du grand évêque d'Angers, Mgr Freppel, le fondateur de la Faculté catholique de cette ville. Après avoir fait son droit, M. René Bazin s'inscrivit au barreau de sa ville natale, puis devint professeur à la Faculté catholique. Il y occupe encore une chaire. Il habite toujours Angers. Sa famille est nombreuse: c'est la bénédiction du ciel sur ce noble chrétien. De temps en temps, il vient à Paris, pour d'assez courts séjours.

M. René Bazin est un travailleur d'énergie rare, à l'imagination vive, mais sagement tenue en dehors des exagérations, des hypothèses, des fantaisies.

« Il écrit avec une rare élégance; il est simple, et cependant en son style pas un mot n'est laissé sans une étude de détail. La phrase est courte, le récit rapide, coupé de brèves descriptions. »

Tel fut, dès hier soir, le jugement porté par le *Temps*, dont on sait la compétence littéraire, sur le talent très élevé du nouvel académicien. Il nous est particulièrement agréable de faire goûter cette appréciation parfaitement juste à tous nos lecteurs. Et nous prions M. René Bazin de l'agréer comme un hommage que nous n'aurions peut-être pas su exprimer plus heureusement.

Pendant dix ans, M. René Bazin a beaucoup voyagé; mais il voyageait rapidement, pour ne pas laisser en souffrance ses devoirs de professeur.

Ses voyages, il les a dits en de nombreux volumes qui ont le charme des récits ceux de Xavier Marmier et l'éclat de ceux de Théophile Gautier. Citons: *La Sicile, Les Italiens d'aujourd'hui, Les Terres d'Espagne* et combien d'autres qui ne vieilliront pas. En 1866, il publia son premier roman: *Ma Tante Giron*, et successivement *Victor Pavie, Une Tache d'encre, Les Noëllet, La Légende de sainte Béga* et *La Sarcelle bleue*, ouvrage charmant qui mit son nom en lumière et en beau relief.

Un peu plus tard, il donna *La Terre qui meurt*, étude excellente, de haute moralité où il montra l'attachement que gardent à la terre qu'ils ont cultivée et fécondée de leurs sueurs, les énergiques populations de nos provinces de l'Ouest. La terre qui meurt, la propriété qui se disloque, la prairie, le champ qui passent en d'autres mains à la suite de revers, c'est la douleur intense du laboureur!

Après vinrent *Les Oberlé*, un véritable chef-d'œuvre où la pauvre et noble Alsace palpite de douleurs inconsolées mais où l'espérance demeure contre toute espérance.

Enfin ce fut *Donatienne*, d'un réalisme qui parfois nous affligea, d'où nous aurions voulu effacer quelques lignes seulement d'une peinture à ne pas mettre sous tous les regards, *Donatienne*, où il démontre quels dangers attendent à Paris les malheureuses qui viennent y chercher quelques pièces d'or et y perdent, avec leur vertu, le bonheur qu'elles pouvaient s'assurer dans la vie paisible des campagnes où elles sont nées.

L'Académie française s'est honorée en élisant M. René Bazin qui occupait dans le monde des lettres la haute situation que nous venons d'indiquer.

A. P.-B.

M. FRÉDÉRIC MASSON

M. Frédéric Masson, qui succède au regretté M. Gaston Paris, a mérité le surnom d'« historien de l'empereur ». Il semble qu'il ait voulu consacrer toute sa vie à l'étude du « grand homme » qui a rempli l'univers de son nom.

Il est né en 1847: son père mourut l'année suivante à la tête d'un bataillon de la garde nationale dans les tristes journées de 1848. Il fit ses études à Paris, fut envoyé en Angleterre et en Allemagne pour les continuer; puis, revenu en France, il entra aux Affaires étrangères où il fut bibliothécaire. Le prince Napoléon lui confia de nombreux documents inédits qu'il a dépouillés avec soin. Il a trouvé dans nos archives des lettres, des pièces de toutes sortes à l'aide desquelles il a pu publier les nombreux volumes qu'il a consacrés à Napoléon Ier: Il écrit *Napoléon et les femmes, Napoléon chez lui, Napoléon en campagne, Les cavaliers de Napoléon, Napoléon inconnu, Joséphine impératrice et reine, Napoléon et sa famille, Joséphine répudiée*, etc., etc.

Il y a au moins vingt volumes sur ces sujets divers, très délicats et d'un grand intérêt. Ils ne sont pas de ceux qu'on peut, sans danger, laisser aux tables des salons. Ce sont des travaux très scrupuleux de vérité historique, mais où certaines délicatesses pourraient parfois se trouver offensées.

On a dit de M. Frédéric Masson qu'il était le « romancier » de l'Empire. Il s'en défend, et il a bien raison. Il a écrit toute cette immense histoire de l'Empire, non pas à la manière des historiens qui ne s'attachent qu'aux grands événements politiques, mais avec la pensée de reconstituer une famille, une époque, et d'y montrer les personnages vivant et agissant tels qu'ils ont agi et vécu, « avec leur costume, leur visage, leurs goûts, leurs mœurs et leurs intimités ». C'est ce qu'il appelle lui-même l'« âme de l'histoire. »

C'est de la dissection très savante.

Grâce aux travaux de M. Frédéric Masson, l'empereur sort tout à fait de la légende; et loin d'en être amoindri, il paraît retrouver exactement sa taille, celle du colosse, qui fut suscité visiblement de Dieu pour retenir la France sur les pentes de l'abîme sans fond où la poussait la fureur d'une Révolution sans précédent dans les annales du monde.

M. Frédéric Masson continuera son œuvre. Il nous promet la « Cour de Napoléon », sa façon de vivre au milieu de ses armées, ses résidences, ses opinions politiques et religieuses intimes, et les manifestations de ces sentiments dans ses actes privés et publics. Et il ajoute: « Si Dieu me prête vie et courage, je dirai aussi Napoléon à Sainte-Hélène. » — Ce sera pour faire pendant à un livre récent de lord Rosebery sur le même sujet.

M. Frédéric Masson n'a que 57 ans. Il peut très justement caresser l'espoir de mener à bon terme son vaste dessein.

M. FRÉDÉRIC MASSON

Le choix de l'Académie française, donnant à M. Frédéric Masson le fauteuil de M. Gaston Paris, est donc pour honorer la mémoire du savant qu'elle perdit il y a quelques mois et qu'elle vient de remplacer si heureusement.

E'LLICK.

LES DÉFENSEURS DE LA LIBERTÉ

A Montpellier

Le Fr. Galtier, Clerc de Saint-Viateur, et MM. Chazy et Malaterre, inculpés de violences sur des magistrats, avaient été condamnés, le 2 juin, par le tribunal correctionnel de Rodez, le premier à six mois de prison, le second à trois mois de la même peine, sans sursis, le troisième à quatre mois avec sursis.

Sur appel, la Cour de Montpellier a réduit la peine du Fr. Galtier à trois mois de prison sans sursis; les deux autres inculpés voient leur jugement confirmé.

A Angers

La Cour d'appel d'Angers a rendu hier son arrêt dans l'affaire Dominique Delahaye, frère de l'ancien député, qui avait été condamné à 200 francs d'amende pour prévention d'outrages à un juge de paix, lors de l'apposition des scellés chez les Pères Oblats.

Le ministère public avait fait appel *à minima*, et la Cour, estimant que les outrages ont été flagrants et répétés pendant plusieurs heures, a condamné le prévenu à six jours de prison sans sursis.

C'est la revanche des 104.

L'acquittement des manifestants d'Aumont

Dix-huit habitants d'Aumont (Lozère) étaient poursuivis pour attroupement sans armes avec résistance aux magistrats, lors de l'expulsion de l'année dernière. Le président du tribunal de Marvejols, ayant reçu, en pleine audience, l'aveu du sous-préfet que ce fonctionnaire n'avait pas ceint son écharpe au moment où il fit les sommations, a aussitôt fait droit aux conclusions du défenseur, et relaxé tous les prévenus parce que les sommations légales n'avaient pas été faites en la forme requise par l'article 3 de la loi du 7 juin 1848, article qui exige l'écharpe tricolore apparente pour les sommations.

CHRONIQUE SOCIALE

Précis de la loi sur l'assistance sociale

La Chambre ayant voté, à la presque unanimité, après une longue et obscure discussion, la loi que nous avons loyalement appréciée dans une double chronique, il nous reste — sous réserve des modifications que fera certainement le Sénat — à résumer clairement les dispositions adoptées par les députés.

Nos lecteurs attendent certainement ce travail nécessaire.

— *Qui aura droit aux secours?*

— Tout Français privé de ressources, soit âgé de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable, qui le rend incapable de pourvoir à sa subsistance par le travail — et tout étranger appartenant à une nation ayant un traité d'assistance réciproque.

L'âge est avancé de six mois pour chaque enfant de l'assisté ayant vécu plus de trois ans.

— *Qui doit fournir les secours?*

— La commune où l'indigent a son domicile; à son défaut, le département ou l'Etat. — Les communes et départements ont droit, dans des cas déterminés, à des subventions de l'Etat.

— *Comment s'acquiert le domicile de secours?*

— Par cinq années de séjour, avant l'âge de 65 ans.

— *Qui décide l'admission aux secours?*

— Le Conseil municipal, délibérant en Comité secret, avant chacune de ses sessions ordinaires, sur la proposition du bureau de bienfaisance.

— *Peut-on faire appel de ces décisions locales?*

— Oui, à une Commission cantonale, qui statue par décision motivée, dans le délai d'un mois. De la décision de cette Commission, on peut enfin en appeler au ministre de l'Intérieur, qui saisit de la réclamation la Commission centrale établie auprès de lui.

— *Comment sont appliqués les secours?*

— En principe, on doit assister l'ayant droit à domicile. Si la chose n'est pas possible, on le place soit dans un hospice public, soit, s'il y consent, dans un établissement privé ou chez un particulier.

— *Quel est le secours accordé?*

— Le Conseil municipal fixe pour la commune un taux d'allocations mensuelles, qui devra être attribué à tout vieillard ou infirme admis. Ce taux ne peut du reste être inférieur à 8 francs par mois, ni supérieur à 30 francs.

— *Tient-on compte des ressources personnelles de l'assisté?*

— Oui, on en fait la défalcation.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de ressources provenant de l'épargne, si elles ne dépassent pas 60 francs par an, on n'en tient pas compte. Si elles dépassent, on diminue les secours de la moitié de l'excédent de la pension de retraite au-dessus de 60 francs.

De même, les ressources provenant de l'assistance privée n'entrent en compte pour la défalcation à faire que jusqu'à concurrence de moitié.

— *Comment les communes payent-elles?*

— Si elles ont par legs ou subventions des ressources spéciales, elles les utilisent pour cet objet. Si elles n'en ont pas, on ajoutera des centimes additionnels.

—o—

Tel est le résumé fidèle des principales dispositions de la loi.

Elle ne reviendra que beaucoup plus tard devant le Sénat. D'ici là nous n'aurons donc pas à nous en occuper à nouveau.

Toutefois, en terminant cette série de chroniques, deux observations s'imposent.

La première est que, malgré les objurgations de certains députés et l'évidente nécessité de cette explication, on n'a pas voulu exposer clairement quelle serait la dépense occasionnée par la loi. M. Rouvier, ministre des Finances, a même affecté de n'être pas présent à la discussion.

Ceci est absolument déloyal.

Le principe de la loi est bon, mais le refus de s'expliquer sur la dépense nécessaire est un procédé contre lequel on ne saurait trop protester.

Ce n'est pas ainsi qu'on gouverne un pays comme la France.

Après avoir relevé les défauts de la loi et fait ressortir les frais qu'elle occasionnerait, nous devons enfin ajouter un conseil. Nous ne saurions trop engager les catholiques, si la loi est votée par le Sénat, à en faire bénéficier leurs vieillards. S'il en résulte pour eux quelques économies, il leur sera facile d'en trouver l'emploi dans les œuvres innombrables dont la persécution nécessite la fondation ou le développement, ou dans d'autres œuvres de charité: il y en a tant!

FRANC.

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

L'agence télégraphique officieuse, le *Wolfs-Bureau*, donne enfin les résultats complets des élections de mardi.

D'après cette agence auraient été élus au premier tour:

88 catholiques. — Ils n'étaient auparavant que 85.

54 socialistes. — Ils n'étaient précédemment que 32.

31 conservateurs. — Ils ont perdu 7 sièges.

14 Polonais. — Ils ont gagné 1 siège.

6 conservateurs indépendants.

6 Alsaciens, parmi lesquels 4 catholiques.

5 nationaux libéraux, 4 indépendants, 1 antisémite et 1 Danois.

213 députés sont élus. Il y a 184 ballottages.

Il reste évident que le Centre catholique renforcé des catholiques alsaciens, des conservateurs impériaux et des conservateurs indépendants, restera le parti le plus fort du nouveau Reichstag. Il a augmenté légèrement, mais augmente cependant ses forces.

On prévoit qu'après les ballottages — dont la date n'est pas encore fixée, — les socialistes qui étaient 58 au dernier Reichstag seront 80 dans le nouveau.

Comme importance numérique, les socialistes sont donc au second rang.

Mais que sont, au fond, les socialistes-démocrates allemands? Ou ne serait pas fixé exactement ni sur leurs doctrines, ni sur leur but idéal si on les comparait aux socialistes de France ou bien aux socialistes belges.

Il nous semble que la discussion si orageuse du tarif douanier a été pour beaucoup dans le développement du parti socialiste allemand. Les chefs de ce parti ont merveilleusement joué de cet épouvantail, et ils ont entraîné de grandes masses d'électeurs qui très probablement ne sont pas plus socialistes que les pacifiques populations de Bavière ou des provinces du Rhin.

En attendant qu'il soit possible de juger l'ensemble de ces élections, voici quelques appréciations de journaux allemands:

Les *Hamburger Nachrichten*, feuille bismarckienne, proposent la dissolution prochaine du Reichstag et l'abolition du suffrage universel.

Pour expliquer les succès socialistes, la *Vossische Zeitung* indique diverses causes du mécontentement populaire. Selon ce journal, les ministres actuels n'ont pas ce prestige dont bénéficiait le prince de Bismarck et la nation n'est pas prête à accepter les nombreuses erreurs qu'ils ont commises. Et cela vise évidemment le tarif douanier.

La *Kreuz Zeitung*, journal conservateur, conclut que les circonscriptions rurales constituent le seul dernier rempart contre la démocratie socialiste. Aussi, le gouvernement doit-il persister dans une politique agrarienne.

Un autre journal conservateur, le *Reichsbote*, prend vigoureusement à partie le comte de Bülow en attribuant les succès socialistes à la « politique de zig-zag » pratiquée par le chancelier.

Le même journal conclut: Dissolution, nomination d'un chancelier énergique et capable de faire de meilleures élections.

La *Post* dit: « Si le second tour n'arrête pas les progrès des socialistes, ceux-ci seront capables d'empêcher le Reichstag de voter les lois qui ne leur conviendront pas. »

Le *Vorwaerts*, organe officiel du parti socialiste dit: « 54 socialistes sont définitivement élus. Les candidats socialistes ont réuni 3 millions de suffrages. »

Puis il s'écrie: « Les chiffres électoraux ont retenti comme des coups de tonnerre. Les renchérisseurs du pain sont jugés: c'est un coup désastreux pour le régime actuel. L'empire est à nous. »

Le *Vorwaerts* dit encore: « Si nous avions en Allemagne le droit de vote égal pour tous et non pas ce système illégal et inconstitutionnel qui fait élire à Berlin un candidat avec 78000 voix et, à Schambourg-Lippe, avec 3000 ou 4000 voix, le socialisme serait déjà le parti dominant de l'empire allemand et pourrait enfin commencer une politique de liberté et de bonheur assurée et consciente pour le peuple. »

Le *Nouvelliste de Hambourg* dit que la caractéristique des élections est l'accroissement du nombre des voix socialistes, et qu'il est à craindre que finalement le parti du bouleversement n'obtienne le nombre de sièges qu'il a annoncé par avance à grand renfort de réclame.

Cette triste situation s'explique, dit le journal cité, en première ligne par la maxime de l'expectative passive qu'a adoptée cette fois le gouvernement à l'égard du socialisme.....

Le gouvernement, dit-il encore, doit être convaincu que cela ne peut pas aller plus longtemps ainsi. Il faudrait donc s'attendre à ce que le nouveau Reichstag fût dissous aussitôt après son ouverture, à ce qu'une nouvelle loi électorale fût promulguée, sur les bases de laquelle un nouveau Reichstag serait élu.

« Pour notre part, nous ne regretterions pas un instant à faire ce pas décisif, à moins qu'il n'y eût un autre moyen de sortir de la situation.

» L'horreur qu'on a pour ce qu'on appelle des coups d'Etat est injustifiée quand l'intérêt du pays est en jeu. A quoi sert d'observer la Constitution et la loi électorale, si l'Allemagne court à sa ruine? »

La *Gazette de Voss* dit que le gouvernement a reçu quittance de son tarif douanier. Les socialistes ont été favorisés parce que les élections se sont faites sous l'impression du renchérissement des denrées alimentaires et l'annonce de nouveaux impôts sur le tabac et la bière.

LES ÉVÉNEMENTS DE SERBIE

La mort du premier ministre

Les détails se précisent sur la mort du président du Conseil des ministres, M. Zinzar Markovitch, pendant la nuit affreuse du 10 juin (29 mai, vieux style).

Quelques heures avant d'être assassiné, M. Markovitch rentrait chez lui, appelait sa femme d'une voix joyeuse et lui disait:

— Je viens de donner ma démission au roi. C'est fini. Je suis bien content d'être délivré. Donne-moi un bon verre de vieux vin; je ne suis plus rien dans le gouvernement.

— Que s'est-il donc passé? demanda Madame Markovitch (mère de sept enfants!)

— Le roi a voulu que je réunisse un Conseil de guerre pour faire juger des innocents, les ennemis de Lunjevitch. Il est fou, il ne parle de rien moins que de déporter 1000 personnes hors de Serbie et d'en tuer 90. Il veut proclamer Nicodème Lunjevitch héritier du trône, donner des dotations aux sœurs de Draga. Je ne veux pas voir cela; je me retire et je suis bien content...

A 2 heures du matin, sa mort était décidée par les conjurés, qui n'étaient pas au courant de cette démission, du reste. Un officier et trois soldats étaient envoyés chez lui et le fusillaient dans sa cave, où il s'était sauvé, pendant que sa femme et ses enfants pleuraient au premier étage.....

La suite de Pierre Ier

Hier après-midi, à 1 heure, est arrivée à Genève la suite du roi, composée du colonel Popovitch, du capitaine Kostitch, du lieutenant de cavalerie Gruitch.

Elle était attendue à la gare par le secrétaire du roi, le Dr Nedadovitch, qui embrassa les officiers avec effusion. Les officiers descendirent dans un hôtel de la ville où ils revêtirent leurs uniformes pour aller présenter leurs hommages au roi.

Les sœurs de Draga

Il est inexact que la fortune des sœurs de la reine Draga ait été confisquée. Les bijoux et une somme de 30 000 francs leur ont été remis.

Les trois sœurs de la reine Draga, se rendant à Vienne, ont pris le même train que la délégation, ce matin. Elles ont attendu l'heure du départ en gare de Belgrade, dans la salle d'attente de 3e classe, et sont ensuite montées dans un compartiment réservé de 2e claess.

La Russie et la Serbie

Saint-Pétersbourg, 19 juin. — La Cour de Russie a pris le deuil pour vingt-quatre jours à l'occasion de la mort du roi et de la reine de Serbie.

L'ÉPIDÉMIE DE ROUEN

Il y a eu un nouveau décès de typhique à l'hôpital militaire, hier: c'est un soldat du 74e de ligne qui a succombé.

Une seule entrée pour fièvre typhoïde depuis hier. Il reste 92 malades reconnus et 44 suspects.

L'épidémie dans l'élément militaire paraît enrayée, mais la période critique commence et des décès sont à redouter.

Dans la population civile, l'épidémie continue à progresser. De 126, le chiffre des cas signalés au bureau d'hygiène est passé à 145, dont 77 traités dans les hôpitaux. Il y a eu onze décès au total de ce jour.

Les trois régiments de la garnison partiront successivement demain samedi: le 5e chasseurs à cheval d'abord, de grand matin, vers 4 heures; le 39e et le 74e de ligne ensuite.

L'EXPLOSION DU WOOLWICH

L'explosion de l'arsenal anglais de Woolwich est la plus terrible qui se soit produite dans cet arsenal.

Les blessés se trouvaient pour la plupart loin du lieu de l'explosion. Des débris ont été projetés à la distance d'un mille. Un vapeur qui se trouvait à l'ancre a été soulevé; une partie de sa mâture est tombée sur le pont.

Les bâtiments où elle a eu lieu sont complètement effondrés. De toutes parts, on aperçoit des flaques de sang.

On assiste à des scènes déchirantes: des milliers de parents et amis des ouvriers de l'arsenal sont massés devant les portes, attendant les nouvelles.

Les cadavres ont été transportés à la Morgue. Pour quelques-uns, il a fallu en ramasser les morceaux épars çà et là, et les transporter dans des sacs.

Une trentaine d'obus à la lyddite, qui se trouvaient dans le voisinage, ont été lancés à une grande distance. Un certain nombre seulement ont éclaté. La lyddite qui se trouvait dans les ateliers situés dans d'autres bâtiments est heureusement restée intacte.

La police et les médecins sont débordés.

Le bruit de l'explosion a été entendu à deux ou trois milles de distance.

Les maisons ont oscillé comme s'il y avait eu un tremblement de terre.

On croit que la catastrophe s'est produite au moment où on remplissait un obus.

EN MER

Calais. — Hier soir, à la fin de la course de yachts entre Sandgate et Calais, au moment où le yacht anglais *Senga*, appartenant à M. Georges Terrell, faisait son entrée dans les jetées, un matelot, Georges Brow, 23 ans, tomba à l'eau. Le *Senga* vira aussitôt et mit un canot à la mer, mais Brown avait disparu sous les yeux de plusieurs milliers de curieux.

Les recherches faites pour retrouver le cadavre sont restées infructueuses.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

VENDREDI 19 JUIN 1903

Baromètre. — La dépression signalée hier à Ouest de nos côtes s'est étendue vers l'Est; son centre passe ce matin sur la Bretagne (745 m/m). Elle amène des coups de vent des régions Est sur nos côtes de la Manche et de la Méditerranée et des pluies très abondantes dans toutes nos régions, on a recueilli depuis hier 119 m/m d'eau au mont Aigoual, 44 à Lorient, 40 à Lyon, 35 au Mans, 14 à Nice, 2 à Paris.

Le baromètre est très bas sur toute l'Europe; le maximum est seulement de 760 m/m à Lemberg.

A Paris, nous avons 748 m/m.

La température a monté en Allemagne et en Italie, elle était ce matin de + 7 à Christiansand, + 15 à Paris, + 18 à Rome, + 22 à Palerme, + 7 au Puy-de-Dôme, — 2 au Pic-du-Midi, — 4 au mont Mounier.

Probable. — En France, des pluies restent probables avec température un peu inférieure à la normale. A Paris, hier, averses.

La mer est grosse à Cherbourg, houleuse ou agitée ailleurs.

Dimanche 21 juin, 172e jour de l'année.
Durée du jour: 17 h. 34.
Soleil. — Lever: 3 h. 58. Coucher: 8 h. 4.
Lune. — Lever: 1 h. 22. Coucher: 3 h. 34.

LA CONSTIPATION
et ses conséquences sont rapidement guéries sans retour en prenant, le soir avant dîner, 1 ou 2
GRAINS DE VALS
0 fr. 50 le 2. de 50. — 1 fr. 50 le 2. de 25. — Toutes Phann.

Nous rappelons à nos amis que toutes les productions de la Maison de la Bonne Presse sont en vente à ROME chez MM. JONQUIERES et DATI, *libraires et négociants d'objets religieux, piazza S. Luigi del Francesi, 35, e Piazza della Rotonda, 7, où on peut se les procurer.*

DÉPARTEMENTS

Haute-Savoie. — Accident de tramway. — On nous écrit:

Mercredi, près de la Croix-d'Ambilly, une voiture, avec sa remorque, arrivait de Genève lorsqu'elle dérailla au croisement, devant la maison Déléavas.

Un voyageur, qui se trouvait sur la remorque, pris de peur, descendit, mais fut tamponné par une voiture, venant d'Annemasse.

C'est un agriculteur de la Berque (commune de Cranves-Sales), Léon Milliet, 26 ans. Il a succombé aussitôt.

Isère. — Tué sous un tramway. — Un triste accident s'est produit mardi soir, au moment du passage d'un tramway de marchandises venant de Bourg-d'Oisans et se dirigeant sur Jarrie-Vizille.

Dans la Grande-Rue, le jeune B..., de 6 à 7 ans, ayant voulu, le train étant en marche, s'accrocher au marchepied du dernier wagon, est tombé si malheureusement que ce dernier lui a passé complètement sur le corps. La mort a été instantanée.

Haute-Garonne. — Tuée sous une locomotive. — La machine du chemin de fer sur route de Boulogne à Toulouse sortant de la gare de Roguet, située au milieu du quartier Saint-Cyprien, a décapité une femme qui, ayant glissé, était tombée sous les roues de la locomotive.

Côtes-du-Nord. — La foudre. — Hier soir, vers 6 heures, pendant un orage, cinq cultivateurs traversaient le champ de Gentillerie, près Saint-Servan pour se mettre à l'abri. Trois marchaient côte à côte, les deux autres, dont l'un menait un âne par la bride, venaient quelques pas en arrière, lorsque soudain les cinq hommes et l'âne furent projetés à terre par un violent coup de tonnerre.

Les cultivateurs, reprenant leurs sens après la commotion, se relevèrent sauf l'un d'eux qui venait d'être foudroyé et avait la tête carbonisée; un autre avait le côté brûlé.

L'âne fut également foudroyé, mais ne portait aucune trace de brûlure. L'homme qui conduisait l'animal par la bride n'avait aucun mal.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Marché du 19 juin 1903.

CÉRÉALES

	AVOINES Ouv.	AVOINES Clôt.	SEIGLES Ouv.	SEIGLES Clôt.	BLES Ouv.	BLES Clôt.	FARINE Ouv.	FARINE Clôt.
Disponible	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Courant	16...	16...	17...	17...	24,60	24,60	33,90	33,90
Prochain	16,25	16,25	16,50	16,50	24,70	24,65	33,45	33,45
Juillet-août	16,30	16,30	16,...	16,...	24,25	24,20	32,25	32,25
4 derniers	16,05	16,05	15,50	15,50	22,75	22,75	30,90	31. .
4 premiers	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tendance	faible	faible	calme	calme	soutenu	calme	soutenu	soutenu
Circulation	nulle				1000 qtx		450 qtx	

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	HUILE DE LIN Ouv.	HUILE DE LIN Clôt.	HUILE DE COLZA Ouv.	HUILE DE COLZA Clôt.	ALCOOLS Ouv.	ALCOOLS Clôt.	SUCRES Ouv.	SUCRES Clôt.
Courant	53,25	53,25	52,75	52,50	46,25	46,25	25,...	25,15
Prochain	53,50	53,50	53,25	53,25	45,75	45,50	25,12	25,12
Juillet-août	53,50	53,50	52,50	53,25	45,50	45,25	25,37	25,37
4 derniers	54...	53,75	54,50	54,50	38,25	38,...	.....	.....
3 d'octobre	.....	.....	.....	.....	37,...	37,...	.....	.....
4 d'octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26,37	26,50
4 premiers	54...	53,50	55,...	55,...	36,75	36,50	27,12	27,12
Roux	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Raffinés	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tendance	soutenu	soutenu	soutenu	soutenu	calme	calme	soutenu	ferme
Circulation	450 qtx		150 qtx		450 pipes 7250 pipes		1400 sacs	

MARCHÉ DES HOUBLONS

Nuremberg, 19 juin.

Markiwaari prima 162,50 à 167,50, Markiwaari secunda 147,50 à 157,50, Wurtemberg 170 à 180, Saas 180 à 190, Spaalt 180 à 187,50, Bade 165 à 175, Alsace 157,50 à 167,50, Hallertau 167,50 à 175.

Tendance calme.

Alost, 19 juin.

Houblon d'Alost 1902 huit marques, disp. 83, juin 87 juin, juillet 75 à 78, ferme.

Houblon d'Alost 1903, 73 à 79.

MARCHE DU HAVRE

19 juin midi.

ÉPOQUES	Cotons		Cafés		Laines		Poivres	Indigo
Courant 1903	82	50	29	75	160	..		
Prochain	81	87	30	..	160	50		
Août	79	62	30	..	161	50		
Septembre	78	..	30	25	162	..		
Octobre	71	62	30	25	162	50		
Novembre	66	87	30	50	163	..		
Décembre	64	37	30	75	163	50		
Janvier 1904	63	75	31	..	163	50		
Février	63	50	31	25	164	..		
Mars	63	..	31	50	164	..		
Avril	62	87	31	75	164	50		
Mai	62	87	32	..	164	50		
Tendance	ferme		calme		ferme			
Ventes	2 750		3 000 s.		nulle			

OBSERVATIONS. — Midi. *Cotons: baisse 1/8, ferme.* — Cafés: inchangés, calme, 4000 sacs. — Laines: inchangées, ferme.

LA CURE DE RAISINS
EN TOUTE SAISON
Par le Ferment pur de Raisins.

TRAITEMENT ET GUERISON
du Manque d'appétit, de la Dyspepsie, de l'Anémie, de la Furonculose, des Boutons, Rougeurs de la peau, Eczéma, etc., etc.

Ce ferment est très bon à boire, ayant un excellent goût de vin nouveau. Les enfants, mêmes, le prennent volontiers.

S'adresser, soit aux pharmaciens, soit directement au Laboratoire JACQUEMIN, qui fait l'envoi franco contre mandat-poste.

Une brochure explicative, contenant d'intéressantes observations faites par les médecins, est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande à G. JACQUEMIN, à l'Institut de RECHERCHES SCIENTIFIQUES de MALZEVILLE, près Nancy (Meurthe et Moselle).

DRAPS POUR SOUTANES
SEULE FABRIQUE vendant directement aux prêtres, qualité extra-solide de 3 à 8 francs le mètre. PROTAT, 23, rue de Cléry, PARIS

VINS DE St-ÉMILION DUPLESSIS-FOURCAUD Propr à St-EMILION (Gironde) Envois Ech. et Prix-Cte des Vins fins et ord., fr. franco.

CONSTIPATION GUERISON CERTAINE par l'Emploi de la délicieuse POUDRE laxative ROCHER Prix du Flacon de 10 doses: 2 fr. 50, dans toutes Pharmacies.

BOURSE DE PARIS

19 juin (clôture)

FONDS D'ETAT FRANCAIS		
3 % comptant	..97	0
3 % terme	..97	25
3 % amort. comptant	..99	25
3 % amort. terme	..99	50

EMPRUNTS DE VILLES		
Ville 1865 4 %	555	..
— 1869 3 %	44	..
— 1871 3 %	46	75
— quarts	19	25
— 1875 4 %	73	75
— 1876 4 %	52	..
— 1880 2 1/2 %	31	25
— quarts	8	25
— 1894-96 2 1/2 %	81	..
— quarts	97	75
— 1898 2 %	417	..
— quarts	102	50
— 1899 2 % (Métrop.)	404	75
— quarts	101	50

EMPRUNTS DES COLONIES		
Tunisien 3 %	485	..
Tonkin 2 1/2 %	82	50
Madagascar 2 1/2 %	83	85
Indo-Chine 3 1/2 %	500	..

VALEURS FRANCAISES		
Banque de France	3780	..
— de Paris	1124	..
— Transatlantique	411	..
Compagnie Algérienne	700	..
Comptoir National	592	..
Crédit Foncier d'Algérie	485	..
Crédit Foncier	683	..
Communales 1879 2,60	475	..
— 5%	102	..
Foncières 3 % 1879	503	50
Communales 3 % 1887	501	..
Foncières 3 % 1883	454	..
— 2,20 1885	476	75
— 5%	100	..
Communales 3 % 1891	399	..
— 2,20 1892	476	..
Foncières 2,60 1897	479	..
Comm. 2,60 1892 libéré	474	..
Bons de 100 fr. 1887	53	75
Bons de 100 fr. 1888	53	..
Banque hyp. de France	568	..
— — 1884	444	..

VALEURS FRANÇAISES (ACTIONS ET OBLIGATIONS)	Précédente clôture	Dernier cours
Crédit industriel	617 ..	617 ..
Société marseillaise	790 ..	....
Crédit Lyonnais	1095 ..	1095 ..
Crédit mobilier	98 ..	98 50
Soc. Foncière lyonnaise	323 ..	320 ..
Société Générale	524 ..	524 ..
B. Fr. de l'Afr. du Sud	64 ..	65 ..
Banque internationale	590 ..	591 ..
Banque parisienne	600 ..	585 ..
Rente Foncière	187 ..	187 ..
Immeubles oblig. 400	119 ..	118 ..
— oblig. 475	148 ..	139 ..
Bons à Gaston actions	716 ..	711 ..
— — obligations 3 %	448 ..	448 ..
Département. taux actions	685 ..	....
— — oblig. 3 % bleu	447 50	445 ..
— — 3 % rouge	449 ..	....
Ch. Bonneu. oblig. 3 %	433 ..	432 50
Est Algérien actions	715 ..	717 ..
— Obligations	446 50	446 25
Est actions	920 ..	918 ..
— jouissance	420 50	....
— obligations 5 %	459 ..	459 ..
— — 3 %	455 ..	....
— Nouvelles	455 25	455 25
— — 2 1/2	430 ..	430 ..
Oblig. Grande-Ceinture	454 ..	456 ..
Lyon actions	1415 ..	1468 ..
— oblig. 5 % 1856	1265 50	1270 ..
— — 3 % 500	450 75	450 75
Bourbonnais	453 ..	454 ..
Dombes 3 %	453 ..	....
— 3 % nouveau	446 ..	....
Genève 3 % 1895	452 50	452 50
— 3 % 1897	453 75	452 50
Méditerranée 5 %	547 50	....
— 1852-55	453 50	453 50
Fusion ancienne 3 %	460 ..	458 50
— nouvelle 3 %	453 25	452 50
P.-L.-M. 2 1/2	413 ..	410 50
Midi actions	1190 ..	1188 ..